

LES IMPORTATIONS DE BEURRE

Question n° 1361—M. Lambert (Bellechasse):

Le Canada a-t-il importé du beurre au cours de la période allant du 1^{er} avril 1974 au 31 décembre 1974 et, dans l'affirmative, a) de quels pays, b) à quel prix, c) quelle est la quantité importée de chaque pays?

M. Gaston Clermont (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Statistique Canada nous communique les renseignements suivants: les importations de beurre au Canada au cours de la période allant d'avril à décembre 1974 se sont élevées à 41,716,900 livres, d'une valeur de \$24,666,000. Le tableau ci-dessous présente la quantité importée de chaque pays d'expédition et le prix moyen en cents la livre.

Importations de beurre (classe des marchandises d'importation 51-09) par pays

Pays	Du 1 ^{er} avril 1974 au 31 décembre 1974		
	Quantité (livres)	Valeur (milliers de dollars)	Prix moyen en cents
Finlande	1,572,200	770	\$ 0.49
Suède	6,613,700	3,540	0.54
Australie	15,680,000	9,497	0.61
Nouvelle-Zélande	17,615,800	10,756	0.61
États-Unis	235,200	103	0.44
Total	41,716,900	24,666	0.59

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES—LE COÛT ESTIMATIF DES PENSIONS POUR 1974-1975

Question n° 1364—M. Herbert:

Quel est, pour l'année financière en cours, l'estimation des versements de pension de retraite a) aux officiers, b) aux hommes des Forces armées canadiennes?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Le montant des indemnités de retraite (indemnités de fin de service) versées au cours de l'année financière courante est estimé comme suit: a) Officiers, \$4,956,847; b) Non-officiers, \$9,873,872.

LES PROGRAMMES DE LA SCHL ET LE LOGEMENT DANS LES RÉGIONS RURALES

Question n° 1458—M. Howie:

1. Envisage-t-on la possibilité d'étendre aux habitants des régions rurales des provinces de l'Atlantique les programmes de prêts et de logement de la SCHL?

2. Envisage-t-on a) de fournir une aide financière aux provinces pour des programmes d'aménagement des terrains, afin de réduire le coût des parcelles destinées aux projets d'habitation, b) de fournir des subventions destinées à réduire les paiements d'intérêts pour les familles à faible revenu et à revenu moyen, c) de consacrer à l'achat de maisons à prix modérés tous les fonds disponibles pour les hypothèques sur des habitations où une faible mise de fonds initiale est requise?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): La Société centrale d'hypothèques et de logement m'informe de ce qui suit: 1. Les programmes de prêts et de logement aux termes de la loi nationale sur l'habitation sont mis à la disposition des régions rurales des provinces de l'Atlantique et d'ailleurs au Canada. Le programme de logement rural et autochtone met l'accent sur l'application de cette forme d'aide aux communautés d'au plus 2,500 âmes, et, dans les régions rurales, au moyen

Questions au Feuilleton

des dispositions du logement public ou social de l'article 40, du programme d'aide pour l'accession à la propriété d'une habitation en vertu de l'article 34.15 et de la restauration résidentielle aux termes de l'article 34.1.

2. a) Le budget d'investissements de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour 1975 affecte approximativement 107 millions de dollars aux programmes fédéraux-provinciaux de rassemblement et d'aménagement de terrain. Ces fonds sont destinés à stabiliser et, là où c'est possible, à réduire les prix des terrains équipés en vue des nouveaux projets d'habitation. Les modifications de la Loi nationale sur l'habitation, actuellement à l'étude, comprennent des propositions qui visent à élargir l'aide offerte aux municipalités aux termes du programme de prêts en vue du traitement des eaux d'égout; b) Des subventions destinées à réduire les paiements d'intérêts pour les familles à revenus moyens et à faibles revenus, sous forme d'une diminution du taux d'intérêt hypothécaire, et d'une aide subventionnelle à l'égard des paiements hypothécaires sont disponibles en vertu du programme d'aide pour l'accession à la propriété d'une habitation. Les modifications proposées à l'égard de la loi nationale sur l'habitation comprennent une disposition visant à étendre ces avantages subventionnels au logement des groupes à faibles revenus et à revenus moyens financé par l'intermédiaire des prêteurs agréés aux termes de la loi nationale sur l'habitation; c) Le financement hypothécaire dans le cas où l'on exige une faible mise de fonds initiale s'applique à l'achat d'habitations à prix modérés en vertu du programme existant d'aide pour l'accession à la propriété, et cette affectation sera étendue au programme d'aide proposé pour faciliter l'acquisition d'une habitation financée par l'intermédiaire des prêteurs agréés.

L'ORGE ET AUTRES CÉRÉALES UTILISÉES DANS LES DISTILLERIES

Question n° 1474—M. Friesen:

Combien de tonnes ou de boisseaux d'orge et d'autres céréales ont servi aux distilleries en 1972, 1973 et 1974?

M. Gaston Clermont (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Statistique Canada nous communique les renseignements suivants: le nombre de tonnes d'orge et d'autres céréales utilisées dans les distilleries en 1972, 1973 et 1974 est présenté dans le tableau ci-joint.

Quantité de céréales et de malt utilisée dans la production de bière et de spiritueux au Canada

	1972 1973 1974		
	tonnes		
(1) Flocons, grosses farines et farines de céréales: ¹			
Maïs, canadien	325,816	269,143	270,336
Maïs, importé	121,412	239,403	240,144
Orge	5,243	1,768	110
Riz	1,528	2,136	2,163
Seigle	92,600	96,599	80,993
Soya	5	4	2
Blé	3,974	2,826	1,263
Autres céréales	11,734	5,193	1
(2) Malts: ²			
Orge, canadienne	321,731	334,793	338,415
Orge, importée	4	1,506	803
Autres malts de céréales	compris dans le malt d'orge		2,047

¹ Les céréales entières ne sont pas utilisées en l'état; elles doivent d'abord être séparées de leurs germes. Lors